

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-432 DU 4 OCTOBRE 1996

portant approbation du bilan et des Comptes annexes de
l'exercice 1994 du Centre d'Action Régionale pour le
Développement Rural du Mono

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de
la République du Bénin ;

VU la Loi N° 94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et
fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991, portant Attributions, Organisation et
Fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;

VU le Décret N° 96-241 du 11 Juin 1996 portant attributions, organisation et
fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;

VU le Décret n°91-310 du 31 Décembre 1991 , portant approbation des Statuts des
Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural ;

Sur rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du
Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi,

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 Septembre 1996

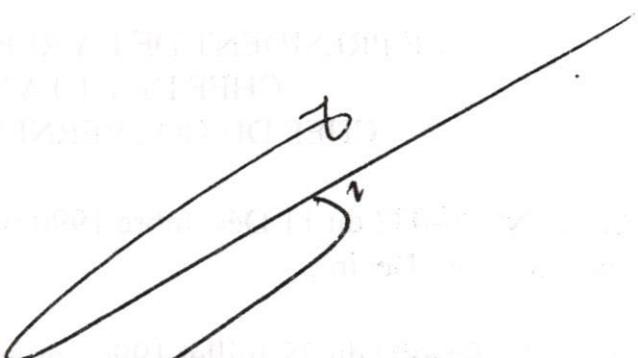
DECRETE:

Article 1er: Sont approuvés le Bilan et les comptes annexes de l'exercice 1994 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du MONO(CARDER-MONO) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

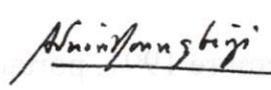
Fait à Cotonou, le 4 OCTOBRE 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions,



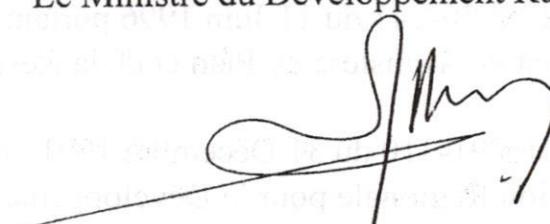
Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,

Le Ministre du Développement Rural



Théophile N'DA.
Ministre intérimaire



Assouma YACOUBOU
Ministre intérimaire

Le Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Emploi



Léonard Jijoho PADONOU
Ministre intérimaire

Ampliations : PR 6 SGG 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MDR 4 MPREPE 4
Autres Ministères 14 SGG 4 DGBM DCF DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB- INSAE 2 UNB- FASJEB-ENA 3 JO 1.